

institua pour ses héritiers universels, *Maistre Jehan*, le lieutenant général, et Loys, son cher filleul, les substituant réciproquement l'un à l'autre en cas de prédécès de l'un d'eux.

Loys habita d'abord la maison paternelle, dite de *Puy*Clamaud* (1), située en la Barrière, maison acquise par le lieutenant général, en 1548, d'un sieur de Trémolles. La maison était tenue sur un assez grand pied, puisque Marie Bizoton, mère de Loys, avait à son service trois chambrières (2), sans compter un cuisinier et plusieurs valets. Loys paraît avoir été l'enfant de prédilection de sa mère, comme il le fut de son père. Rien ne fut négligé pour lui donner une brillante instruction dans le goût de l'époque. Nous ignorons où il fit ses études, mais ce dont le lecteur pourra s'assurer en parcourant ses œuvres, c'est que le latin, l'italien et le grec ne lui étaient pas moins familiers que la langue poétique des novateurs du XVI^e siècle. Ses essais nous prouvent jusqu'à l'évidence avec quelle passion il embrassa la réforme païenne que les *pindariseurs* s'efforçaient alors d'introduire dans la littérature française ; mais il ne nous est pas aussi bien démontré qu'il ait étudié avec le même zèle et le même succès le droit canon.

Montbrison tout resserré qu'il fût alors dans son étroite ceinture de murailles flanquées de tours, ne se montra point en arrière du vaste mouvement littéraire qui, au souffle de l'Italie, s'était fait sentir dans nos provinces les plus reculées. Au XVI^e siècle, la capitale du Forez compta tour à tour dans sa modeste enceinte des poètes, des érudits, des chroniqueurs, des jurisconsultes, des savants dont quelques-uns ont échappé à l'oubli. On pourrait citer entre autres Jean Robertet, le traducteur des *Bits prophétiques des Sibylles*, son fils Florimond Robertet qui rédigea des mémoires sur sa province ; Paparin de Chaumont, évêque de Gap, qui a laissé une savante paraphrase des psaumes de David ; Du Tronchet, auteur des *Lettres missives*, réimprimées

(1) Cette maison avait appartenu à Jacqueline de Puy-Clamaud, veuve de Jehan Papon, oncle du jurisconsulte.

(2) Ces détails se trouvent dans un testament de Marie Bizoton, du 27 juin 1569,